

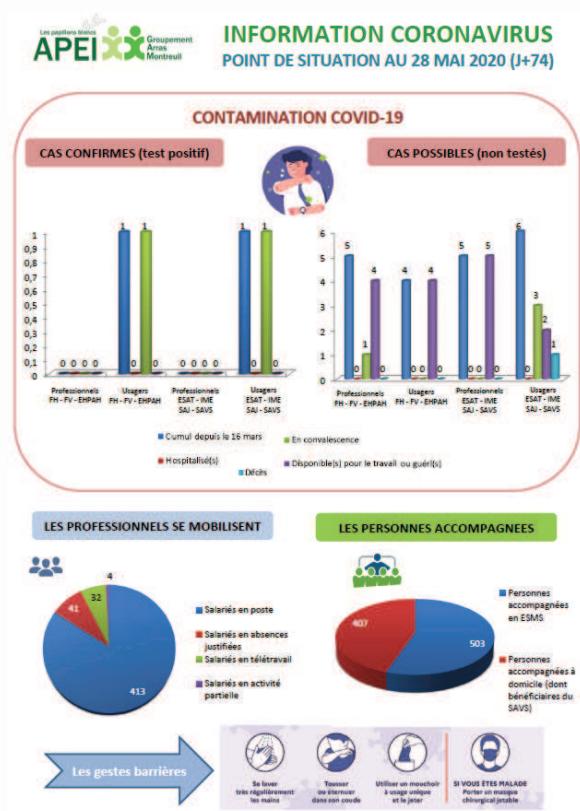


29/05/2020 - J+75

NEWSLETTER N°6

Quelques chiffres

Informations officielles


[En savoir plus](#)


La présentation de la 2ème étape du plan de déconfinement.

[Lire le document](#)

Mesures prises et actions du GAM

Les approvisionnements en EPI

Depuis le 17 mars, nous avons reçu :

- 10 200 masques de l'ARS (au 28/05)
- 13 950 masques du Conseil Départemental (au 22/05)
- 5 000 masques de l'Unapei
- 200 masques de la DDCS
- 300 visières (don)



Ensemble, comment se protéger du Covid-19 ?

1 - Pour se protéger du Covid-19

Je respecte les gestes barrières. + Je porte un masque. = Je suis en sécurité.

2 - Comment bien mettre mon masque ?

Je me lave les mains. J'attrape mon masque par les élastiques. Je place mon masque devant mon nez et ma bouche.

3 - Comment bien porter mon masque ?

Je ne touche pas mon masque. Il peut être infecté. Je veux boire ou manger. Je ne baisse pas mon masque. J'enlève mon masque par un élastique.

4 - Comment enlever mon masque ?

Je retire mon masque par les élastiques sans toucher mon visage. Je jette mon masque à la poubelle. Je me lave les mains.

Crédits : Famille à la carte et à comprendre, Agence Adéquat, MSA

Comment bien mettre un masque ?

Nous continuons la fabrication de masques en tissu homologué et intissés à l'ESAT de Dainville et de Fruges.

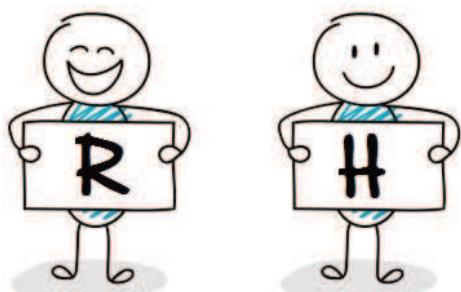
Le GAM est associé au groupement des APEI du Pas de Calais afin de compléter les besoins sur la fourniture des EPI ci-dessous :

- Masque
- Gant
- Lunette
- Blouse
- Tablier
- Charlotte
- Sur-chaussure
- Visière
- Gel hydro-alcoolique

A ce jour nous disposons d'un stock suffisant pour assurer la protection des professionnels et des usagers au moins jusqu'à la fin de l'année 2020.

Point sur la gestion du personnel

La situation est très stable depuis 5 semaines.
Le nombre de professionnels en arrêt maladie se maintient à 41.
413 professionnels sont en poste et 32 sont en télétravail (soit à 100 %, soit en alternance).
4 professionnels sont en activité partielle.



Les mesures prises et les actions du GAM



« La liberté, enfin, va redevenir la règle ».

Le 1er ministre a prononcé cette phrase dès le début de son allocution du 28 mai.

Elle fait plaisir à entendre mais elle ne doit pas nous faire oublier qu'il a ajouté : « *cette liberté retrouvée implique des contraintes* »

Le virus a en effet largement ralenti en France mais il est encore présent.

A partir du 2 juin, nous allons donc retrouver une vie presque normale dans le Pas-de-Calais puisque le département est en zone verte :

- Fin de la limitation de déplacement 100 km de chez soi
- Réouverture progressive de tous les établissements scolaires
- Réouverture des parcs et jardins dès ce week-end
- Ouverture des cafés, bars, restaurants...

...avec cependant le maintien des mesures barrières :

- La limitation des regroupements à dix personnes dans l'espace public est maintenue
- Le principe du recours au télétravail reste privilégié
- Le respect des gestes barrières doit rester rigoureux
- Le port du masque est largement recommandé par les autorités sanitaires
- Les rassemblements de personnes dans les lieux couverts et sans organisation adaptée sont à éviter

Compte-tenu des annonces du 1er ministre, le CODIR du GAM a décidé un assouplissement des mesures

applicables aux personnes accompagnées sous certaines conditions :

- Autorisation élargie des retours en famille des résidents des structures d'hébergement dès ce week-end avec maintien du protocole du retour en établissement à la fin du week-end (prise de température et questionnaire, systématiques)
- Autorisation des sorties à l'extérieur structures d'hébergement pour les résidents sous réserve du port du masque et des distanciations physiques
- Augmentation progressive du nombre de personnes accueillies dans les IME, ESAT, SAJ dès le 2 juin, avec maintien de toutes les mesures de protection inscrites dans les plans de reprise d'activité, mises en place le 11 mai (port du masque, distanciation physique, aménagement des locaux, renforcement du nettoyage...)

Rappelons-nous que plus la liberté est importante plus elle implique la responsabilité individuelle. Beau sujet de dissertation philosophique !

Bon week-end de la Pentecôte à toutes et tous.

Pour le comité de direction, le Directeur Général

Les nouvelles des établissements et services du GAM

Une réouverture sous le signe de la création



La SAJ "La Balouette" a repris son activité dans la joie et dans la bonne humeur. Nos artistes peuvent de nouveau laisser libre court à leur créativité, qui n'a visiblement pas été altérée durant cette absence prolongée. Le signe de Manuel nous en dit long sur notre plan de reprise d'activité.

[Lire l'article](#)

La reprise d'activité à l'IME de Fruges



« Nous sommes ravis d'avoir retrouvé les enfants. Cette réouverture s'est très bien passée et (...) »

[Lire l'article](#)

Exposition artistique des œuvres réalisées par la SAJ « la Roseraie » pendant le confinement



Cliquez ici pour visualiser
l'exposition artistique

[Lire l'article](#)

Atelier écriture

[Lire l'article](#)

« S'il n'y avait pas d'hiver, le printemps ne serait pas si agréable : si nous ne goûtions pas à l'adversité, la réussite ne serait pas tant appréciée. »
(Anne Bradstreet).

[Lire l'article](#)

Aujourd'hui, le foyer de vie "Jean-Pierre MARRIE" fait l'état des lieux des plantations !



En effet, durant toute la durée du confinement, nos espaces verts ont été très largement investi par les résidents. (...)

[Lire l'article](#)

Le défi artistique sur le confinement

[Lire l'article](#)

**Activité récup'
au foyer "La Planquette"**



[Lire l'article](#)

Le Journal de l'IME Monchy



1+2 semaines... depuis le début du dé-confinement...

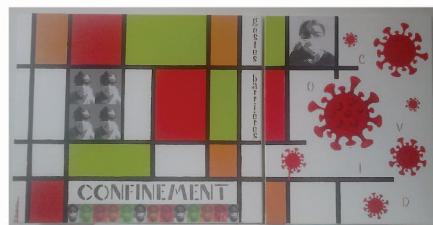
Voilà maintenant 2 semaines que nous pouvons à nouveau sortir comme bon nous semble, tout en respectant quand même certaines mesures.

Les petites barrières font maintenant partie de notre quotidien... il nous faut continuer à les respecter pour un rétablissement, se laver régulièrement les mains, tousser ou éternuer dans son coude, se tenir à bonne distance des autres...

Le respect de ces mesures de sécurité n'est pas chose facile, surtout pour les enfants... mais ils sont quand même déterminés nos petits loups de l'IME...

Pour nous la douceur s'ajoute à ce lieu... mais pas en épandie, en accès d'enfants. Nous avons accueilli les grands de l'ADPro cette semaine.

**Le défi artistique
au foyer "La Planquette"**



[Lire l'article](#)

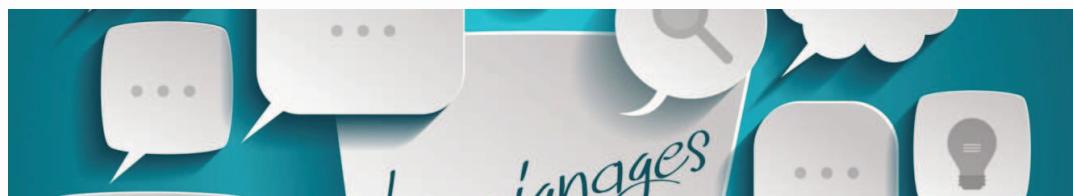
[Lire l'article](#)

Le défi artistique sur le confinement - Foyer "Val du Chêne"



[Lire l'article](#)

Retrouvez ci-dessous les comptes Facebook de certains établissements :





Témoignage de Mr Thibaut BOURRE



Témoignages de Loic et Cyril



C'est pour rire !



Soyez prudents en reprenant vos activités habituelles, on ne sait jamais !



GAM SIEGE SOCIAL
49 / 51 Rue de Saint Omer
62310 FRUGES

03 21 41 21 48
siegesocial@apei-gam.fr
<http://www.apei-gam.com>

Si vous ne souhaitez plus recevoir la newsletter du GAM, cliquez sur :

[Se désabonner](#)

Pour tout autre demande,
contactez le siège social

MailPoet